

Les animaux qui doivent dire adieu à leur vieux maître ont désormais un toit

Gingins

La Fondation ASA, qui recueille chats et chiens laissés par les aînés, offrira un refuge pour un séjour prolongé des animaux

Madeleine Schürch

Caramel, un grand matou de 10 ans, ne peut plus rester avec sa mamie, qui doit partir en EMS. *Hypolite* et *Baccara*, deux chats birmans de 13 et 12 ans, sont orphelins de leur maître, décédé récemment. Tous trois cherchent un nouveau foyer, une tâche à laquelle s'attellent les bénévoles de la Fondation ASAJfk, créée en 2011 par un groupe de notables de la région yonnaise: un vétérinaire, Gilles Altwegg, deux médecins, Philippe Glasson et Jean-Walter Ursenbacher, et un banquier, feu Jean-François Kurz, qui ne fut pas seulement président du Lausanne-Sport, mais aussi de la SPA La Côte.

Ces professionnels de la santé, émus par la détresse vécue par leurs patients ou clients âgés lors



Jean-Walter Ursenbacher, Gilles Altwegg, président, et Martine Baud devant la future Maison ASA. FLORIAN CELLA

d'une séparation redoutée de leur animal de compagnie, pour raison de placement en EMS ou d'hospitalisation, ont eu l'idée de créer un réseau de familles d'accueil susceptibles d'accueillir temporairement ces chats et chiens, le temps de leur

trouver une famille d'adoption. Aujourd'hui, nombre d'aînés ou de familles dont un parent âgé est malade, déplacé ou décédé font appel à Aide Senior Animaux (ASA) pour recueillir leur compagnon à quatre pattes.



«Châta» a vu ses maîtres partir en EMS. Elle a retrouvé un foyer chez une dame.



«Jack», 10 ans, a dû quitter sa mamie. Après moult étapes, il vit chez un couple en Valais.

La fondation, qui a ouvert des antennes à Genève, à Lausanne et dans le Nord vaudois, prend en charge une centaine de bêtes par année. «On reçoit en moyenne une quinzaine d'appels par semaine», précise Micheline Altwegg.

Récemment, la fondation a décidé de renforcer son assistance auprès des seniors en ouvrant une structure d'accueil fixe, ce qui n'était pas dans ses buts au départ. «Nous avons constaté que nous avions de la peine à replacer des chats très âgés. Comme il faut souvent agir dans l'urgence, il n'est pas toujours évident de disposer d'une place d'accueil. Alors une structure fixe nous permettra d'héberger un animal un certain temps, voire jusqu'à la fin de sa vie s'il est très vieux», explique Gilles Altwegg, président de la fondation.

Une maison à Gingins

Cette dernière a pu acquérir une maison à Gingins, dont la propriétaire élevait des bergers allemands. Le bâtiment, situé dans la zone artisanale, offre donc déjà des locaux compatibles avec le gardiennage d'animaux, notamment un petit chenil et des espaces de verdure qui permettront aux protégés de s'ébattre. Pour la fondation, il n'est pas question de faire une pension ni de concurrencer la SPA, avec laquelle elle collabore d'ailleurs depuis des années.

Pour éviter que ce projet ne devienne un gouffre financier, la fondation, qui ne vit que de dons, entend confier l'exploitation des lieux

à un gérant au bénéfice d'un CFC de gardiennage d'animaux. Ce dernier pourra y tenir son propre business. «Le principe est de lui permettre d'ouvrir une chatterie privée, quelques places étant réservées en priorité à nos petits protégés», explique Jean-Walter Ursenbacher, médecin à la retraite. Quant au chenil existant, il pourrait être utilisé en cas d'urgence. «Notre structure vise plutôt les chats âgés, car, en général, les chiens s'adaptent plus facilement à un nouveau maître, alors que le chat, lui, est attaché au lieu», rappelle Gilles Altwegg.

Si la fondation a pu sortir 800 000 francs pour acheter ce qui deviendra la Maison ASA, il s'agit désormais de récolter des fonds pour financer la rénovation des locaux, soit quelque 250 000 francs. Cette somme permettra d'aménager les trois pièces du rez-de-chaussée en chatterie, avec local de réception et enclos grillagé dans le jardin, et l'étage en appartement pour le gérant.

«Les travaux démarrent le 14 janvier et on espère ouvrir fin mars», précise Martine Baud, membre du conseil de fondation.

Fondation ASAJfk

Pour un don: CCP 12-474274-4
Infos: www.asajfk.ch